

**ASSOCIATION DES ÉTATS DE LA CARAÏBE (AEC)**  
**XXV<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ SPÉCIAL SUR LE TOURISME DURABLE (CSTD-25)**  
La Antigua Guatemala, Guatemala, le 23 mai 2014

**RAPPORT DU SECRÉTARIAT**

**Examen de la XXIV<sup>e</sup> Réunion (CSTD-24)**

Ce rapport couvre les principales activités entreprises par la Direction du Tourisme durable de l'AEC depuis la XXIV<sup>e</sup> Réunion du Comité spécial sur le Tourisme durable (CSTD-24), qui s'est tenue à Port d'Espagne, Trinité-et-Tobago, les 16 et 17 juillet 2013.

La réunion a été présidée par Mme Karine Roy-Camille, Commissaire, Comité martiniquais du Tourisme et Présidente du Comité spécial sur le Tourisme durable (CSTD) de l'AEC ; ainsi que les Vice-présidents, la République bolivarienne du Venezuela et le Costa Rica ; avec en qualité de Rapporteur la République de Trinité-et-Tobago. Quarante (40) délégués étaient présents, y compris des représentants de seize (16) États membres de l'AEC, un Observateur fondateur – l'Organisation du Tourisme de la Caraïbe (OTC) – et une organisation internationale – la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. La CSTD-24 a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de travail sur le Tourisme durable et a approuvé les projets et activités présentés dans le cadre du Programme de travail pour la période 2014-2015.

**Bureau exécutif du Comité spécial sur le Tourisme durable (CSTD) pour 2014**

À l'occasion de la XIX<sup>e</sup> Réunion ordinaire du Conseil des ministres de l'AEC, tenue à Port d'Espagne, République de Trinité-et-Tobago, le 14 février 2014, les nouveaux membres du Bureau exécutif du Comité spécial sur le Tourisme durable ont été élus pour l'an 2014 comme suit : Président : Conseil régional de la Martinique ; Vice-présidents : République de Colombie et Haïti ; Rapporteur : République du Guatemala. La Direction a remercié et félicité le nouveau Bureau du CSTD et a réitéré sa volonté de et son engagement à travailler avec le nouveau leadership pour faire avancer le Programme de travail sur le Tourisme durable de l'AEC.

**LE PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LE TOURISME DURABLE**

Comme suite à l'approbation du Programme de travail sur le Tourisme durable (PTTD) pour la période 2014-2015, la Direction du Tourisme durable a procédé à la mise en œuvre de projets et d'activités dans les quatre domaines programmatiques, approuvés lors de la XX<sup>e</sup> Réunion du Comité spécial sur le Tourisme durable (CSTD-20).

Une des principales décisions de la CSTD-24 a été la formation de Groupes de travail, un pour chaque domaine programmatique du PTTD, composés de représentants de 3 à 5 États membres. Les Groupes de travail ont été chargés de travailler de près avec la Direction pour fournir une orientation et un soutien continu au déroulement des projets et activités dans chaque domaine programmatique.

La Direction a réussi à convoquer les trois groupes de travail sur la Zone de Tourisme durable de la Caraïbe, la Promotion des Langues et Cultures et la Protection et Sécurité des Touristes, et plusieurs réunions de chaque groupe de travail ont déjà eu lieu. En ce qui concerne le Groupe sur le Tourisme de Multidestination, des informations ont été échangées avec les membres du groupe afin de coordonner les réunions futures.

La Direction tient à exprimer ses remerciements et sa gratitude aux membres des groupes de travail et à les féliciter pour le haut niveau de soutien en contribuant au travail de la Direction, et à l'avancement du PTTD. En outre, une invitation est lancée aux pays pour encourager la participation à un des Groupes de travail. À cet égard, il convient d'envoyer une lettre à la Direction, indiquant le domaine d'intérêt et les coordonnées du représentant sélectionné pour participer aux réunions.

En ce qui concerne l'exécution des différents domaines programmatiques, les principales activités entreprises sont les suivantes:

### **1. Création de la Zone de Tourisme de la Caraïbe (ZTDC)**

Par note diplomatique du Ministère des Affaires étrangères de la République de Colombie, en sa qualité d'État dépositaire des Instruments de ratification de l'Association, l'AEC a été informée officiellement que la Convention de la ZTDC, ayant reçu le nombre de ratifications requis, est entré en vigueur le 6 novembre 2013.

En ce qui concerne le protocole d'accompagnement, il est une partie intégrante de la ZTDC qui précise dans une plus grande spécificité, les modalités et les dispositions énoncées dans la Convention. Pour que le Protocole puisse entrer en vigueur, les 15 pays qui ont déjà ratifié la Convention doivent signer le Protocole. Par conséquent, à ce jour, le Protocole nécessite 5 signatures additionnelles pour entrer en vigueur.

La Direction reconnaît et remercie les États membres et membres associés qui ont achevé le processus et encourage ceux qui ne l'ont pas encore fait à déposer les instruments de ratification de la Convention et du Protocole de la ZTDC. Il est reconnu que le soutien des Ministres du Tourisme et Autorités touristiques régionales est un catalyseur crucial dans la promotion des actions nécessaires dans chaque État et on sollicite donc ce soutien pour accélérer le processus. Un document d'information sur la ZTDC et des informations actualisées sur l'état des ratifications de la Convention sur la ZTDC et son Protocole sont diffusés dans le document **ACS/2014/CSTD-25/INF.03** et **ACS/2014/CSTD-25/INF.04** respectivement.

Dans d'autres domaines d'appui à la création de la ZTDC, la Direction a avancé comme suit :

#### *a. Mécanisme de Coopération régionale (MCR)*

La Direction collabore avec le Conseil régional de la Martinique sur le projet de Développement de la composante important du Mécanisme de Coopération Régionale (MCR) de la ZTDC. À cet égard, une consultation a été lancée et une société a été sélectionnée pour exécuter le projet jusqu'à juin 2015. Ce projet comprendra une étude compilant les meilleures pratiques sur le tourisme durable et la gestion durable des destinations dans la Grande Caraïbe ; l'expansion des Indicateurs de durabilité en vue de désigner au moins une destination dans chaque État membre et membre associé de l'AEC dans le cadre de la ZTDC ; et le développement de matériels publicitaires, y compris un

logo/insigne pour donner aux destinations de la ZTDC une image de marque, la production de brochures, de guides et d'autres documentations et la création d'un site web pour présenter les destinations de la ZTDC et faciliter l'utilisation des indicateurs et outils connexes de gestion des destinations.

*b. Comité de pilotage de la ZTDC*

Simultanément, la Direction est impliquée dans la formalisation du Comité de pilotage de la ZTDC, qui sert de groupe consultatif technique pour soutenir la mise en œuvre du projet ZTDC-MCR. Le Comité de pilotage a pour principale fonction de conseiller et d'aider la Direction du Tourisme durable dans l'avancement de la ZTDC et de soutenir les efforts de promotion. Le Comité de pilotage est composé d'organisations régionales et internationales travaillant dans le domaine du Tourisme durable, ainsi que d'universitaires, experts de durabilité et professionnels du tourisme de la région de la Grande Caraïbe.

*c. Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) dans la région*

La Direction, en collaboration avec l'Agence française de Développement (AFD), est impliquée dans la mise en œuvre d'un projet qui cherche à étudier l'état de l'Enseignement et Formation techniques et professionnels (EFTP) dans le domaine du tourisme au niveau régional. Ce projet est conçu comme une approche proactive pour produire une documentation et fournir des recommandations tendant à renforcer les compétences des ressources humaines dans des domaines transversaux nécessaires à une industrie touristique régionale durable et compétitive. Ce projet comprend la réalisation d'une étude/publication de recherche pour documenter les besoins et priorités de la formation technique et professionnelle dans le but d'établir un Cadre pour le développement et la mise en œuvre d'un Programme global de formation et de renforcement des capacités. Après avoir lancé un Appel à propositions dans l'ensemble de la région, l'AEC est en train de finaliser la sélection d'un consultant pour mettre en œuvre les activités du projet et on demande le soutien des pays pour fournir les informations que nécessitent les consultants. La mise en œuvre de ce projet est prévue au cours des six prochains mois.

*d. Bulletin de la ZTDC*

La Direction a produit trois publications du Bulletin de la ZTDC « Dans la Zone » en 2013. Le bulletin vise à mettre en évidence les efforts de l'AEC en vue de la création de la ZTDC et facilite l'échange d'informations et d'expériences, en promouvant les initiatives et meilleures pratiques du tourisme durable dans la Grande Caraïbe.

## **2. Promotion du Tourisme de Multidestination**

Deux initiatives majeures sont actuellement en cours au sein du Programme de Tourisme de Multidestination (TMD). Un document d'information sur la Promotion du Tourisme de Multidestination est diffusé sous la référence **ACS/2014/CSTD-25/INF.05**.

*a. Forum des Dirigeants des Compagnies aériennes et du Tourisme*

La première initiative est le *Forum des Dirigeants des Compagnies aériennes et du Tourisme*. La Direction, en collaboration avec l'Association latino-américaine et caribéenne du Transport aérien (ALTA), l'Association du Transport aérien international (IATA) et

l'Organisation du Tourisme de la Caraïbe (OTC), a convoqué à Cancun, au Mexique, le 13 novembre 2013, la **Réunion des Autorités du Tourisme et du Transport de la région des Caraïbes et de l'Amérique latine**. Cette réunion a eu lieu dans les marges du X<sup>e</sup> Forum annuel des Dirigeants des Compagnies aériennes de l'ALTA et a été convoquée pour réunir les autorités régionales du tourisme et du transport avec les PDG et hauts fonctionnaires des compagnies aériennes opérant en Amérique latine et dans la Caraïbe. Ont participé à ce dialogue historique plus de 50 dirigeants et autorités de haut niveau de l'industrie du tourisme et de l'aviation, qui ont discuté des thèmes importants ayant trait à la connectivité, aux voyages intra-régionaux, à la facilitation de l'immigration et aux opportunités et défis pour la région dans ce domaine. La réunion a aussi établi le cadre pour l'ordre du jour et les principaux thèmes à aborder lors d'une Réunion plénière dans le cadre de la Journée de l'Aviation dans les Caraïbes, prévue pour 2014. À la suite de cette réunion initiale, la Journée de l'aviation de la Caraïbe 2014 se tiendra à Saint-Thomas, îles Vierges américaines, le 16 Septembre 2014 avec le thème: **l'Expérience des Passagers: Discuter des Perspectives pour l'avenir de l'industrie du transport aérien et de l'expérience des passagers dans la région**. Basé sur le succès de la réunion précédente, tenue en 2013, le Conseil International des Aéroports (ACI) ainsi que des Services de Navigation Aérienne Civile Organisation (CANSO), et la Sécurité de l'Aviation des Caraïbes et du Système de Surveillance de la Sécurité (CASSOS), une institution de la CARICOM ont rejoint le groupe des organisations qui collaboreront pour la tenue de cet évènement, apportent chacun leur expertise et leur expérience à la discussion.

*b. Tourisme de Croisières et Renforcement des Entreprises dans la Grande Caraïbe : Opportunités pour les Femmes*

La deuxième initiative a été conçue en tant que collaboration conjointe avec la Direction du Commerce et des Relations économiques extérieures de l'AEC. Ce projet, intitulé *Tourisme de Croisières et Renforcement des Entreprises dans la Grande Caraïbe : Opportunités pour les Femmes*, offrira une formation et des outils de formation et de renforcement des capacités aux femmes ayant des Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans l'industrie du tourisme. L'AEC a alloué USD\$30.000 du budget du Fonds spécial à l'organisation de la conférence liée à ce projet. La Cartagena de Indias, Colombie a manifesté son intérêt à accueillir cette réunion au cours de la seconde moitié de 2014 et les discussions à ce sujet sont toujours en cours

### 3. Promotion des Langues et Cultures de la Grande Caraïbe

Les deux principaux projets poursuivis dans ce domaine sont la création du *Centre pour la Promotion des Langues et Cultures (CPLC)* et la mise en œuvre de *Programmes d'Échange d'Étudiants* entre les pays de l'AEC pour la formation linguistique et l'immersion culturelle. Un document d'information sur la Promotion des Langues et Cultures est en train d'être diffusé dans le document **ACS/2014/CSTD-25/INF.06**.

Conformément aux mandats émanant du Plan d'action de Pétion-Ville et des réunions antérieures du CSTD, la Direction est en train d'établir le cadre pour faciliter le programme d'échange d'étudiants. Comme signalé dans le PTTD, l'objectif primordial est de créer une base de données des institutions de formation linguistique. À cet effet on a adressé aux pays une demande pour obtenir une liste d'écoles et d'autres institutions ayant des programmes linguistiques accrédités, et disposant des capacités pour accueillir des étudiants dans le cadre

d'un programme d'immersion. La Direction a reçu plusieurs réponses jusqu'à présent et une version préliminaire de l'Annuaire est diffusée dans le document **ACS/2014/CSTD-25/INF.07**. On demande aux pays qui n'ont pas envoyé cette information de bien vouloir le faire.

Simultanément, on a sollicité aux États membres et partenaires régionaux des informations sur les bourses et subventions disponibles pour l'apprentissage des langues. Cette information sera cruciale pour établir les liens et partenariats nécessaires pour soutenir les Programmes d'Échange d'Étudiants et la formalisation du réseau du CPLC.

#### **4. Création du Réseau régional pour la Protection et la Sécurité des Touristes**

Deux initiatives sont envisagées dans ce domaine programmatique : l'organisation d'un *Atelier/Séminaire régional de Renforcement des Compétences en matière de Protection et de Sécurité des Visiteurs* et le *Projet de Développement d'un Programme de Police touristique*. Les discussions au sein du Groupe de travail sur la Protection et Sécurité des Touristes se sont avérées utiles et des présentations ont été reçues du Costa Rica, du Mexique et de la République de Colombie sur leurs initiatives de Sécurité touristique susceptibles d'être diffusées et/ou reproduites en tant que références régionales dans les pays de la région.

Par la suite, la Direction a reçu de la République de Colombie une offre d'assistance technique en matière de sécurité touristique pour les pays de la Grande Caraïbe, qui est diffusée sous la référence **ACS/2014/CSTD-25/INF.09** au sein des documents de la réunion. Cette initiative porte sur les meilleures pratiques acquises de l'expérience de la Colombie dans le domaine de la Police touristique. De même, des discussions initiales ont eu lieu avec le Mexique concernant l'accueil d'un Atelier de renforcement des capacités sur un thème lié à la protection et sécurité du tourisme. Un document d'information sur ce domaine programmatique est diffusé sous la référence **ACS/2014/CSTD-25/INF.08**

La République Bolivarienne du Venezuela a présenté à la Direction une proposition pour la mise en œuvre du «Système Caraïbe de Certification de la Langue» pour l'enseignement de l'anglais, du français et de l'espagnol, sur la base d'un cadre des meilleures pratiques qui a été développé par l'Hôtel Escuela de los Andes du Venezuela. Le Venezuela a indiqué la volonté de partager les outils linguistiques qui avaient été développés dans le but d'avoir un cadre commun et une plateforme linguistique standardisé pour l'apprentissage des langues parmi les pays de l'AEC, en particulier pour les professionnels et les étudiants du Tourisme. La proposition du Venezuela sera distribuée à tous les pays.

#### **COOPÉRATION AVEC LES AGENCES RÉGIONALES ET INTERNATIONALES**

La Direction a poursuivi sa recherche de partenariats et alliances stratégiques liés à l'exécution du programme de travail, dans le but de produire une valeur ajoutée et des bénéfices pour les États membres de l'AEC. À cet égard, les aspects suivants ont été poursuivis :

- Un Protocole d'accord pour la coopération a été signé entre l'AEC et l'Organisation mondiale du Tourisme des Nations Unies (OMT). Le Protocole est axé sur la coopération dans le domaine des comptes satellites du tourisme ; du tourisme durable ; de la gestion

des risques et des crises et de l'échange d'informations, d'expériences et de meilleures pratiques.

- Un Protocole d'accord est en train d'être finalisé avec Fair Travel, organisation qui encourage des partenariats pour contribuer à des projets sociaux et environnementaux dans les pays qui sont à la fois des destinations touristiques et des nations en développement. Fair Travel a un programme robuste de promotion des « Destinations durables » dans l'UE et a convenu de se joindre aux efforts en vue de la réalisation d'échanges interinstitutionnels dans le domaine du tourisme durable.
- La Direction est en discussion avec OAG (Official Airline Guide), pour identifier la portée d'un Accord de coopération. OAG est une société internationale, qui offre des informations sur les compagnies aériennes mondiales et des services analytiques, y compris les horaires des compagnies aériennes, la programmation, les services de distribution ainsi que des informations en temps réel sur l'état des vols, le partage de codes, les services de liaison et la logistique du fret. OAG offre également des renseignements sur les marchés concernant les flottes d'aéronefs, les capacités, la demande de trafic, les résultats financiers et opérationnels et les prévisions de la Maintenance, Réparation et des Opérations (MRO). OAG est le mieux connu pour sa base de données des horaires des compagnies aériennes qui comporte des données futures et historiques sur les vols pour plus de 1.000 compagnies aériennes et plus de 4.000 aéroports. Ces données agrégées alimentent les systèmes mondiaux de distribution et les portails sur les voyages et pilotent les systèmes internes de plusieurs compagnies aériennes, systèmes de contrôle du trafic aérien, fabricants d'aéronefs, planificateurs aéroportuaires et agences gouvernementales dans le monde entier.
- Des discussions sont aussi en cours avec la Confédération panaméricaine des Écoles d'Hôtellerie et de Tourisme d'Amérique (CONPEHT), association civile qui cherche à contribuer à l'amélioration et à la professionnalisation de l'Industrie du tourisme dans les pays des Amériques. La CONPEHT soutient plusieurs initiatives ciblant les étudiants, diplômés d'université, professeurs, chercheurs et dirigeants d'institutions universitaires. Dans l'exécution de ses fonctions la CONPEHT poursuit des liens avec des entreprises et prestataires de services touristiques, ainsi que des entités gouvernementales et internationales ayant des objectifs similaires. La CONPEHT sera un partenaire stratégique dans la réalisation d'un objectif connexe qui est de favoriser la coopération et l'engagement plus étroite entre le secteur de l'éducation, les entreprises privées et les autorités du tourisme et les agences de développement liés à l'industrie du tourisme.

### RÉUNIONS DE L'AEC

L'AEC a tenu son *Sixième Sommet des Chefs d'État et/ou de gouvernement*, pour célébrer son 20<sup>e</sup> anniversaire, commémorant 20 années d'existence de l'Association et de travail au renforcement des relations de coopération entre les pays de la Grande Caraïbe. La Direction se joint aux délégués en félicitant le Mexique pour l'organisation de ce Sommet couronné de succès et note avec gratitude les préparations importantes et le haut niveau de coordination et de soutien assuré pour faciliter la participation de l'ensemble des pays.

En ce qui concerne les Réunions de la Direction, elle devrait finaliser la discussion sur la tenue de la *Troisième Réunion des Ministres du Tourisme de la Grande Caraïbe (RMT-3)*, qui avait été

ajournée en 2013. Il s'agit de la recommandation de la Direction que les pays décident en tandem parallèlement aux discussions de la tenue des futures réunions ministérielles sur le tourisme

Il est reconnu que les RMT offrent aux Ministres et hautes autorités du Tourisme une occasion inégalable pour partager des connaissances et expériences, décider de politiques et fournir des orientations et mandats pour le programme de travail sur le Tourisme durable de l'AEC, dans le but de promouvoir une approche plus harmonisée et intégrée du développement touristique entre les pays de la région. Toutefois, on note aussi l'existence d'un certain nombre d'événements liés au tourisme à l'échelle régionale et internationale, qui nécessitent l'attention des Ministres et Directeurs du Tourisme, et des Commissaires au Tourisme, faisant donc concurrence à la Réunion des Ministres du Tourisme de l'AEC.

### **ÉVOLUTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA DTD**

Le 2 mai 2014, le contrat de l'ancienne assistante de recherche à la Direction, Mlle. Rehanna Ramroop a terminé. Nous la remercions pour le travail qu'elle a accompli et lui souhaitons le meilleur dans ses projets futurs. La Direction évalue actuellement les remplacements possibles pour compléter l'équipe. Tous les membres de la Direction ont participé pleinement à la préparation et organisation de la documentation pour cette réunion et aux initiatives liées à l'avancement du Programme de travail. À cet égard, on félicite l'équipe de la Direction du Tourisme durable pour son travail acharné et ses efforts déployés.